



## **Affaires générales**

Prise de connaissance du rapport annuel relatif aux sanctions administratives communales établi pour l'année 2016.

Approbation de la convention établie avec le Centre culturel pour l'occupation précaire, à titre gratuit, de l'immeuble sis 19, rue de Ways à Genappe, dans le cadre du projet de dynamisation du centre-ville par l'art et l'artisanat.

Reconduction de l'animation « Genappe perd la Boule » dans le cadre de la dynamisation du centre-ville pour les fêtes de fin d'année 2017. Cette décision implique la coordination de la Ville, l'implication des échevins et du personnel communal pour un budget maximum de 22.700€ montant qui sera en partie couvert par des financements divers et des recettes.

Approbation du rapport annuel relatif aux activités et à l'état financier du Plan de Cohésion sociale 2016

Approbation des différentes conventions avec les partenaires du Plan de cohésion sociale : "Coup de pouce", l'ASBL "Soins et santé", le Centre Culturel, Les Ateliers du Léz'arts et Domus, le CPAS et la Maison des Jeunes.

## **Environnement**

Dans le cadre de la lutte contre les coulées boueuses, le service des travaux met en œuvre, en domaine public et privé des dispositifs de nature à lutter contre les coulées de boue. Dans le but de contractualiser les engagements des partenaires (la Ville, l'exploitant et le propriétaire de la parcelle), le conseil a approuvé une convention-type à soumettre aux propriétaires et exploitants de parcelles agricoles visées par ces dispositifs.

## **Finances**

Exercice de tutelle sur le budget 2017 de la fabrique d'église de Ways. La part communale est de 18.444€.

Révision des montants à appliquer pour la valorisation des mises à disposition de matériel et de main d'œuvre communale pour aider diverses associations, en fonction du taux horaire et du matériel utilisé.

## **Travaux**

Ratification du cahier des charges d'un marché de travaux pour la réfection des voiries agricoles.

Estimation : 39.000 € TVAC.

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la finalisation de la voie verte. Estimation : 72.923 € Subside de la Province du Brabant Wallon : 30.435 €

## **Urbanisme**

Acquisition pour cause d'utilité publique d'une habitation sise rue de Charleroi 23, à Genappe dans le cadre de la revitalisation/rénovation urbaine pour un montant de 210 000,00 €.

## **Points supplémentaires**

Démission de Monsieur Gérard Bougniart Conseiller communal à dater du 28 mars 2017

Démission de Monsieur Olivier Mainfroid de ses fonctions de conseiller à l'action sociale.

### *Points supplémentaires à la demande de M. Mitsch Conseiller communal pour le groupe socialiste*

Les enjeux énergétiques, les rôles des pouvoirs publics, Orès : restructuration, enjeux et perspectives. M. Mitsch pose une série de questions sur le prix de l'énergie, le fonctionnement des intercommunales d'énergie et la rémunération des communes dans ces intercommunales ; il formule certaines propositions sur l'amélioration de l'information dans les conseils communaux et des débats au sein de ces conseils. Le Conseil entend ces propositions et décide de les relayer vers le Ministre régional des pouvoirs locaux et de l'énergie et vers les intercommunales Ores Asset et Sedifin.

L'éolien sur la commune de Genappe : M. Mitsch donne certaines informations sur l'éolien en Région wallonne et propose que la Commune puisse définir une orientation pour les projets éoliens à venir et

encourager la participation citoyenne, et que la Région puisse accompagner cette démarche d'orientation stratégique. Le Conseil entend ces propositions et décide de soumettre la réflexion au groupe de travail Pollec et ensuite à la Région wallonne en demandant un cadre légal et une répartition cartographique des éoliennes sur le territoire wallon.